

Monsieur Stanislas GUERINI
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques
Hôtel de Rothelin-Charolais
101, rue de Grenelle
75007 PARIS

Paris, 14 février 2024

Objet : Conseil Commun de la Fonction Publique (CCFP)

Référence : n° 017 – CC/RB

Conctat : cabinet@cftc.fr – 01 73 30 49 34

Monsieur le Ministre,

La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC), syndicat historique et indépendant, fort de plus d'un siècle d'expérience au service des travailleurs, s'attriste de ne pas être conviée aux séances de travail du Conseil Commun de la Fonction Publique (CCFP).

La CFTC s'inscrit pourtant et résolument comme l'une des forces vives et représentatives de notre pays. A l'instar de notre action dans le secteur privé, nous portons aussi haut et aussi fort les aspirations des agents publics, contribuant ainsi à l'élaboration d'un monde du travail globalement plus juste et plus équitable.

C'est dans cet esprit de collaboration que nous sollicitons humblement votre attention.

En effet, attachée à un dialogue social constructif et transparent, la CFTC revendique sa place légitime au sein de cette instance cruciale pour l'avenir des fonctionnaires. La fin plus ou moins programmée des carrières linéaires, l'hybridation croissante des statuts au travail, au cœur même des unités de travail, invitent à considérer autrement la dynamisation des parcours professionnels au sein des fonctions publiques. Dans cette perspective, la non représentation de la CFTC au CCFP prive cette instance de la spécificité de nos apports. Cette spécificité découle d'un siècle d'expertise acquise dans l'ensemble du monde du travail, tous statuts, tous secteurs et tous territoires confondus.

En tant que porte-parole, parmi d'autres, des personnels de nos Administrations, étatiques et locales, il est impératif pour nous d'être pleinement informés des enjeux et des discussions en cours et d'assister aux réflexions qui engagent le devenir de tous les agents.

Nous sollicitons donc, avec respect et détermination, votre bienveillance afin de nous inclure dans les échanges du CCFP.

En conséquence, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous inviter aux prochaines séances. A défaut, il nous paraît plus que légitime d'être destinataires des ordres du jour et des comptes rendus de réunions.

La CFTC est une force de proposition et d'action au service du bien commun.

Son implication dans le dialogue social est indispensable pour garantir un avenir serein et juste à la Fonction publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la CFTC,

Bien à vous,



Cyril CHABANIER
Président de la CFTC

Les informations inscrites dans ce courrier sont des données à caractère personnel qui doivent être protégées par votre organisme conformément aux dispositions du RGPD entré en vigueur le 25 mai 2018.

CFTC - Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

45 Rue de la Procession - CS 82348 - 75739 Paris Cedex 15 - Tél. : 01 73 30 49 00 - Fax : 01 73 30 49 18 - www.cftc.fr
Membre de la Confédération Européenne des Syndicats et de la Confédération Syndicale Internationale